

XIX CONGRES LATINO-AMERICAIN DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS et II CONGRES PANAMERICAIN DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS DE LA FIPF DISPOSITIF D'AIDE A LA PARTICIPATION APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre de sa politique en faveur de la professionnalisation et de la montée en compétence des acteurs de l'enseignement du français en Argentine, le Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France en Argentine (SCAC) met en place un **dispositif d'aide à la participation au [XIX Congrès latino-américain des professeurs de français – XIX SEDIFRALE, et II Congrès panaméricain des professeurs de français de la Fédération internationale des Professeurs de Français](#)**, organisé à Lima du **5 au 9 octobre 2026**, et lance le présent appel à candidatures.

Public visé :

Sont éligibles à l'aide proposée par le présent dispositif uniquement les enseignants-formateurs remplissant simultanément les conditions suivantes :

- rattachés à l'une des 9 filières de formation de professeurs de français en Argentine distinguées avec le Label Argentine francophone ;
- ayant soumis une ou des propositions d'intervention au comité scientifique du Congrès et obtenu un avis favorable formel ;
- titulaires d'une certification internationale de français égale ou supérieure au niveau C1 du CECRL (DALF, TCF, TEF), ou d'un diplôme universitaire –L/M/D- d'un établissement de pays francophone.

*** Attention :** *NE SONT PAS ELIGIBLES dans le cadre du présent dispositif d'aide les enseignants-formateurs...
...n'ayant pas soumis de proposition d'intervention.
...dont la proposition n'a pas été retenue par le comité scientifique du congrès.
...ne disposant pas du niveau de langue attesté par l'un des documents mentionnés.*

Périmètre de l'aide :

L'aide proposée par le SCAC dans le cadre du présent appel à candidatures consiste en une somme forfaitaire de 400€ (quatre-cent euros), sans ventilation ni prise en charge de dépenses spécifiques (inscription, transport, hébergement, restauration, etc.). Ladite somme sera destinée à rembourser partiellement les dépenses engagées par les bénéficiaires pour se rendre à Lima, et leur sera versée :

- en pesos argentins (calculé aux taux de chancellerie français en vigueur le jour du versement),
- par transfert bancaire,
- à leur retour de Lima (après le 9 octobre 2026),
- sur présentation des pièces justificatives (récépissé d'inscription au congrès, billet d'avion et cartes d'embarquement aller et retour).

Les bénéficiaires de l'aide demeurent seuls responsables de l'organisation de leur déplacement et de leur séjour, ainsi que de toute démarche administrative nécessaire (inscription, documents de voyage, autorisations, etc.). Il leur appartient de prendre toutes les précautions utiles, notamment de disposer d'une assurance adaptée (santé, accident, rapatriement, responsabilité civile), l'Ambassade de France en Argentine ne pouvant être tenue responsable d'un incident, d'un refus d'embarquement ou d'entrée sur le territoire, ni de tout autre aléa ou risque lié au déplacement.

=====

IMPORTANT : Le SCAC se réserve le droit de modifier toutes les conditions annoncées dans le présent appel devant une situation de force majeure, cas fortuit et toute autre circonstance constituant un empêchement à la mise en place de l'aide à la participation ou au bon déroulement du séjour à Lima. En particulier, le SCAC ne pourra pas être tenu responsable des modifications des conditions d'organisation définies par le Comité organisateur du Congrès.

1

PROFIL DES CANDIDATS ET CRITERES D'APPRECIATION

Peuvent présenter leur candidature, les enseignants-formateurs de français en exercice continue au cours des 2 précédentes années (2024-2025-2026, sans interruption majeure) dans les filières de formation de professeurs de français détentrices du Label Argentine francophone. Seront appréciés dans le processus de sélection :

- l'impact positif potentiel de leur éventuelle participation aux Sedifrale sur leur entourage professionnel ;
- les perspectives de démultiplication envisagées par le candidat,
- la participation aux actions de formations locales et aux congrès d'enseignants,
- la participation aux actions de promotion du français et de la Francophonie dans le cadre professionnel et/ou associatif,
- l'investissement dans la vie associative des enseignants de français.

Les candidats sélectionnés par une commission réunie au SCAC seront des enseignants dynamiques susceptibles et désireux de contribuer de façon concrète, stratégique et systémique au renforcement et aux évolutions des structures de diffusion et d'enseignement du français en Argentine.

2

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le [dossier de candidature en ligne](#) comprend :

1. Le formulaire de candidature en ligne.
2. Une preuve de l'avis favorable du comité scientifique du Congrès, numérisée et téléversée.
3. La déclaration et engagement du candidat signée, numérisée et téléversée.
4. Un CV abrégé en français (2 pages maximum) numérisé et téléversé.
5. Le passeport prévu pour le voyage (page des données personnelles) numérisé et téléversé.
6. La preuve internationale du niveau de français, numérisée et téléversée.

*Les dossiers incomplets ou envoyés sous des formats différents à ceux précisés ci-dessus **ne seront pas retenus.***

Les candidats déposeront leur candidature à travers un [formulaire en ligne](#)
jusqu'au 15 juin 2026 à 23h59

Buenos Aires, le 7 mai 2026

**XIX^e CONGRES LATINO-AMERICAIN DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS et
II CONGRES PANAMERICAIN DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS DE LA FIPF
DISPOSITIF D'AIDE A LA PARTICIPATION
DECLARATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

Je soussigné(e),,
bénéficiaire d'une aide à la participation au XIX^e Congres latino-américain des Professeurs de Français et II Congres panaméricain des Professeurs de Français de la FIPF, déclare avoir pris connaissance des termes de l'appel à candidatures diffusé par le Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France en Argentine, m'engage à me conformer aux conditions stipulées par celui-ci et à me rendre à Lima du 5 au 9 octobre 2026.

Dans le cadre de la politique de coopération éducative et linguistique en Argentine conduite par l'Ambassade de France, je m'engage, par ailleurs, à remettre un rapport synthétique (compte-rendu écrit de l'expérience formative avec, en miroir, les motivations présentées dans le dossier de candidature) avant le 30 novembre 2026.

Dans ledit rapport synthétique (2 pages A4 maximum) j'effectuerai une proposition de démultiplication de la formation de l'expérience à Lima. Le format, la durée, le public cible et la date de l'action de démultiplication proposée seront concertés avec l'Institut français d'Argentine. Les activités de démultiplication seront conçues et dispensées gratuitement avant le 30 juin 2027.

Fait à, Argentine, le 2026.

Signature